



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>30782</b>	De <b>Mme Alexandra Valetta Ardisson</b> ( La République en Marche - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> >fonction publique hospitalière	<b>Tête d'analyse</b> >Demande des professionnels infirmiers	<b>Analyse</b> > Demande des professionnels infirmiers.
Question publiée au JO le : <b>30/06/2020</b>		

### Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des professionnels infirmiers et de leur place au sein du plan Ségur. En effet, à ce jour seuls l'Ordre infirmier et la FFPS sont admis dans les discussions, or ces professionnels de la santé ont joué un rôle clé lors de la crise sanitaire et souhaitent être acteurs de la refonte du système de santé français. Mme la députée a été sollicitée par la présidente de l'Osnil, qui revendique les spécificités de leur profession et souhaiterait, au même titre que d'autres collectifs et syndicats de professionnels infirmiers, faire partie intégrante du Ségur de la santé. En conséquence, elle souhaiterait savoir dans quelle mesure cette demande pourrait être prise en compte.